



Amiens, le 2 juillet 2015

Communiqué de presse

Modification des horaires d'ouverture de la sous-préfecture de Péronne du 6 juillet au 3 septembre 2015



A partir du lundi 6 juillet jusqu'au jeudi 3 septembre 2015, les services de la sous-préfecture de Péronne seront ouverts au public du lundi au vendredi uniquement le matin de 9h00 à 13h.

L'accueil téléphonique au profit des usagers sera assuré dans les mêmes horaires.

Les autres services sont joignables aux numéros directs des agents fournis aux collectivités de 09h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h15.

La sous-préfecture de Péronne restera joignable par téléphone au 03 22 83 64 44 et par mail à l'adresse : sp-peronne@somme.gouv.fr

Il est rappelé aux usagers qu'ils peuvent effectuer leurs démarches en ligne et obtenir les informations utiles sur le site web des services de l'Etat dans la Somme : www.somme.gouv.fr